



INFOS MAIRIE

Téléphone : 02 98 99 61 07
 Fac-similé : 02 98 99 67 67
 Courriel : mairiebrennilis@wanadoo.fr
 Horaires d'ouverture :
 8 h – 12 h / 12h45 – 16h30
PERMANENCE DES ÉLUS
 Les samedis de 10 à 12 heures
 Tél. 02 98 99 62 91
LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE
 8h30 – midi, 13h30 – 16h30
 Tél. 02 98 99 61 00
**OFFICE DU TOURISME DU
 YEUN ELLEZ** – Place des Monts
 d'Arrée 29190 Brasparts
 Tél./fax : 02 98 81 47 06
 Ouvert du lundi au samedi
 9h00-12 h., 13h30-17h30
otyleun.elez@wanadoo.fr
DÉCHETTERIE (SIRCOB)
 de Locmaria-Berrien,
 Tél. 02 98 99 82 49.
 Au Vieux Tronc, lundi au samedi,
 9h-12h, 13h30-18h.
**GRATUIT POUR LES
 PARTICULIERS.**
HALTE GARDERIE, AFEPH
 AU HUELGOAT, 02 98 99 79 58
 MARDI & JEUDI, 8H30-18 H,
 SEULEMENT DE ZÉRO à 3 ANS.
ASSISTANTE SOCIALE
 Cécile Nédélec
ANTENNE DE PLEYBEN
 0298266362
COMMERCE AU BOURG
 HALLE DIS
 M.Mme Baladine
 Tél. 02 98 99 68 45

TRANSPORT PERSONNES ÂGÉES



Le déplacement du mois de mars
 a eu lieu à Carhaix le samedi 17.
 Prochaine sortie à Huelgoat, le 19
 avril à 10 heures.

Celles et ceux intéressé(e)s sont
 prié(e)s de le signaler en appelant
 Olivier au 02 98 99 63 32, ou
 Madenn au 02 98 99 62 53.



CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine réunion le
 23 mars 2007 à 14
 heures. A l'ordre du
 jour : vote du budget, questions
 diverses. Il est rappelé que les
 réunions du conseil municipal sont
 par principe publiques, et que tout
 citoyen peut donc y assister.



PRÉPARATION BUDGET 2007

La Commission des
 Finances s'est réunie
 le 13 mars sous la présidence de
 Monsieur le Maire et en présence du
 percepteur. Du fait de la possibilité d'une
 sérieuse diminution des subventions du
 Conseil général, l'élaboration du budget
 de 2007 (et des années à venir) requiert
 des élus une attention toute particulière.
 La Commission a décidé de maintenir à
 leurs niveaux actuels les taux
 d'imposition et les tarifs des services
 (cantine, locations etc.) qui sont parmi les
 plus bas pratiqués dans la région, pour
 continuer à assurer une meilleure qualité
 de vie aux habitants de Brennilis.



DÉMANTÈLEMENT DE LA CENTRALE

L'article publié dans la Gazette de février
 et le dossier figurant sur le site ouaibe
 (<http://www.brennilis.com/demanteler/>)
 concernant le démantèlement de la
 centrale ont rencontré un important écho.
 Le Comité de rédaction a appris qu'une
 initiative citoyenne était en cours
 d'élaboration, pour que les premiers
 concernés, habitants de la commune,
 riverains et usagers du lac, soient
 davantage et mieux informés sur les
 opérations de démantèlement et leurs
 effets possibles. Affaire plus que jamais à
 suivre !

DE
 LA GAZETTE BRENNILIS

Comité de rédaction
 Marcel Gérardin
 Madenn Gruat
 Olivier Magoaric
 Cyrille Roygnan
 Courriel: mairiebrennilis@wanadoo.fr



URGENCES

Gendarmerie, faites le 17
Pompiers, le 18
ou le 112 (portables)
Médecin de garde : le 15
*(en dehors des heures de
 présence de votre médecin
 traitant)*



DE CIRCON- TANCE

Nous voici
 enfin arrivés
 au
 printemps !

En espérant que le soleil sera de
 la partie ...



ÉLECTIONS

Les élections
 présidentielles
 approchent. Le
 premier tour aura
 lieu le dimanche 22
 avril 2007. Le vote est un droit
 fondamental et un devoir civique.
 Si vous pensez être absent le jour
 des élections, vous pouvez voter
 par procuration donnée à un autre
 électeur de la commune. Se
 renseigner rapidement auprès de
 la brigade de gendarmerie de
 Pleyben.



ERRATUM

La personne en charge de la garderie
 est Mme Berrou, et non Bayrou,
 comme nous l'avions écrit par erreur
 dans la Gazette de février ...



BRENNILIS DE LONG EN LARGE

25 mars, marche sur le territoire de la commune de Brennilis, départ du Droséra. Ces balades sont ouvertes à tous. Pour tout renseignement appeler le 02 98 99 68 50 après 19 heures.



OUVERTURE DE LA PÊCHE

Le temps était radieux et l'affluence au rendez-vous pour l'ouverture de la pêche au lac de Brennilis ce samedi 10 mars 2007. Les truites non plus ne se sont pas fait prier !

C'ÉTAIT LA GAZETTE ...

Souvenez-vous, en mars 2005, vous pouviez lire dans le numéro 9 :

« PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

L'entreprise LEOPOLD a été retenue par le conseil municipal. Le PLU consiste en l'étude des terrains et sur leur caractère constructible ou pas. Une première réunion à la Mairie réunissant la DDE, l'entreprise Léopold et le Conseil municipal aura lieu le 29 mars 2005. »

SANS LA GAZETTE, QUELLE INFORMATION COMMUNALE ?



PLAN LOCAL D'URBANISME – P.L.U.

L'élaboration du plan local d'urbanisme approche de sa phase finale. La Commission met la dernière main au règlement du PLU et répertorie les éléments du petit patrimoine (puits, fontaines, lavoirs et calvaires). Cette élaboration devrait se terminer en juillet 2007.



APPARTEMENT À LOUER

Pavillon type IV (3 chambres), garage plus jardin 82 m². Loyer 446 € par mois charges comprises, disponible dès le 15 mai 2007. Droit à l'APL, pas de frais d'agence, loyer fin de mois. Contact : Armorique Habitat, Agence de Quimperlé, 23 av. du Maréchal-Leclercq, 29300 Quimperlé (Mme Laetitia Thomas).



LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES

Les travaux avancent. Les personnes intéressées par un de ces logements peuvent dès maintenant retirer un dossier auprès de la Communauté de Communes du Yeun Ellez. Vous pouvez également vous renseigner en mairie.



La municipalité emploie plusieurs employés communaux, dont certains à temps partiel. Lors de l'ouverture de la Garderie périscolaire, le Conseil municipal avait pris une délibération pour que le titulaire du poste à temps partiel qui venait d'être créé bénéficie d'une priorité pour effectuer les remplacements nécessaires durant les absences des autres salariés de la commune, afin d'améliorer ses revenus. Or, nous avons appris que, à l'occasion de l'absence récente d'un employé pour maladie, le maire a décidé de pourvoir à la vacance temporaire en embauchant un de ses proches, alors que la personne s'occupant de la garderie était disponible, et que le Conseil avait pris une décision de portée générale qui aurait dû s'imposer.

– C.R.



QUALITÉ DE L'EAU

La presse s'est récemment fait l'écho de rapports tendus entre les différents organismes de défenses de l'eau et certains agriculteurs ou cultivateurs.

A ce sujet, et sans chercher à prendre position, il faut rappeler qu'aux termes d'un arrêté préfectoral s'adressant aux agriculteurs, collectivités, entrepreneurs et particuliers utilisateurs de produits phytosanitaires, aucune application de produit phytosanitaire ne doit être effectuée à proximité des fosses, canaux, cours d'eau et points d'eau, ni en passant la rampe du pulvérisateur au dessus de l'eau, ni en utilisant une lance branchée sur le pulvérisateur, ni avec un pulvérisateur à dos. Ce même arrêté impose de respecter une distance de un mètre à compter de la berge, et interdit le traitement des bouches d'égout des avaloirs et des caniveaux.



ÉTAT CIVIL

Mme Marie Lapous, née Borgne, nous a quittés le 16 février 2007.

Bienvenue à Nouarn Queffurus Prigent, né le 23 février 2007. Et compliments aux parents !



LE DROIT POUR CHACUN À L'INFORMATION SUR CE QUI LE CONCERNE !